

## **Quelle place pour la médiation numérique dans les quartiers populaires après 2023 ? Compte rendu et préconisations partagées (/publication/quelle-place-pour-la-mediation-numerique-dans-les-quartiers-populaires-apres-2023)**

A l'occasion de la 5ème édition de *Numérique en commun[s]* qui s'est tenue à Lens, du 28 au 29 septembre 2022, un atelier participatif consacré à l'inclusion numérique dans les quartiers populaires a été organisé en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Ville & Banlieue, Villes Internet, la MedNum, le Mouvement des Régies de Quartier et Labo Cités. Plus de 50 participants (représentants de collectivités, d'associations et de l'État) ont mis en commun leurs expertises pour produire un livrable d'avis et de préconisations. Il est proposé sous licence creative commons CC-BY-SA, et mis à disposition de toutes celles et ceux qui veulent s'en saisir.

Après une première introduction contextuelle, cet atelier a permis aux participants d'identifier les enjeux en matière d'inclusion numérique dans les QPV en répondant à deux questions :

- Quels sont les grands enjeux de l'inclusion numérique du point de vue de la politique de la ville (accès à l'emploi, à la santé, aux droits, participation citoyenne...) ?
- Comment la politique de la ville peut-elle prendre en compte la thématique de l'inclusion numérique (observatoire / financement / soutien aux acteurs / articulation local et national)

A l'issue du groupe de travail, les participant.e.s ont choisi d'approfondir en groupe quelques objets spécifiques et de proposer des préconisations pour alimenter la réflexion collective sur les futurs contrats de ville :

1. La place de l'inclusion numérique dans les futurs contrats de ville (axe spécifique ou enjeu transversal ?)
2. L'importance de coordonner les acteur.rice.s de la médiation numérique

3. Les enjeux liés à la formation des acteur.rice.s

4. Les modalités de financement et de partenariat pour mettre en oeuvre une politique publique inscrite dans la durée.